



Veynes, le 06 septembre 2024



Monsieur le Maire de Veynes

aux

Conseillers Municipaux

Mesdames les Conseillères Municipales,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance du Conseil Municipal le

Jeudi 12 septembre 2024 à 18 heures
Salle du Conseil Municipal

en vue de l'examen de l'ordre du jour suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 juin 2024 ;

Commission Administration – Ressources Humaines – Économie - Communication

- ✓ Installation d'un nouveau conseiller municipal : mise à jour du tableau du conseil municipal ;
- ✓ Commissions municipales ;
- ✓ Indemnité de fonction des élus ;
- ✓ France Ruralité Revitalisation : exonération des entreprises de la TFPB ;
- ✓ Subvention coopérative scolaire voyage à Rome ;
- ✓ Décisions modificatives budget de l'eau et de l'assainissement ;
- ✓ Tableau des effectifs ;
- ✓ Approbation du rapport de la CLECT.

Commission Environnement – Gestion de l'eau – Cadre de vie

- ✓ Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'année 2023.

Commission Travaux - Voirie – Réseaux – Patrimoine – Urbanisme

- ✓ Demande de subvention au titre des amendes de police ;
- ✓ Demande de subvention au titre du fonds vert : Rif de St Marcellin ;
- ✓ Vente de terrain ;
- ✓ Emplacement réservé ;
- ✓ Changement dénomination rue ;
- ✓ Retrait du groupement d'achat d'électricité auprès de SYME05 ;
- ✓ Partenariat Fondation du patrimoine - souscription pour travaux.

Commission Education – Enfance - Jeunesse

- ✓ Répartition des frais de fonctionnement de la cantine ;
- ✓ Participation de la commune aux frais de cantine des enfants scolarisés hors de Veynes.

Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre recevez, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christian GILARDEAU-TRUFFINET
Maire de Veynes

